

## **ATTESTATION D'ASSURANCE**

**VALABLE UNIQUEMENT SOUS RESERVE DE L'AFFILIATION A LA F.F.B.B.  
POUR LA SAISON EN COURS  
A COMPTER DU 01/07/2011**

Nous soussignés, CHARTIS Europe SA, Tour CHARTIS, 92079 PARIS LA DEFENSE 2 CEDEX, attestons par la présente que la :

**FEDERATION FRANCAISE DE BASKET BALL  
117, RUE DU CHATEAU DES RENTIERS  
75013 PARIS**

est assurée par la police n° **4.091.165**, laquelle police couvre notamment les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber ou pouvant incomber à tous ses organismes affiliés vis-à-vis des tiers. Cette assurance s'exerce à concurrence des montants indiqués ci-après :

### **RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION**

☞ Dommages Corporels 7.500.000 € ..... par sinistre

Dont :

• Faute Inexcusable ..... 2.500.000 € par sinistre et par an  
(Franchise 10.000 euros par victime)

• Intoxication alimentaire..... 750.000 € par sinistre

☞ Atteinte à l'environnement soudaine et accidentelle :  
Tous dommages confondus (corporels, matériels et  
Immatériels consécutifs) ..... 750.000 € par sinistre

☞ Dommages matériels et immatériels consécutifs..... 1.500.000 € par sinistre

☞ Dommages immatériels non consécutifs ..... 450.000 € par sinistre

Cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit pour la période du 1er juillet 2011 au 1<sup>er</sup> juillet 2012 à 0 heure et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur.

**Fait à Paris, le 01 Juillet 2011**

**Pour la Compagnie,**

**Chartis Europe, SA**  
Tour Chartis – PARIS LA DEFENSE  
34 Place des Corolles – 92400 COURBEVOIE  
R.C.S. Nanterre 552 128 795  
TVA CEE FR 41 552 128 795  
Capital social de 47 626 240 €  
**Kelly Lyles**  
Entreprise régie par le code des assurances